



AUTOROUTES

Section Syndicale « Société des Autoroutes AREA »

<http://www.cgcarearea.com/>

Bron, le 27 août 2015

Envoi par messagerie.

A Monsieur Philippe NOURRY, Directeur Général de la société AREA.

Monsieur le Directeur Général,

Lors du comité d'entreprise du 17 juillet 2015, les élus et représentants syndicaux ont pris connaissance d'une note de service DEX DRH relative au temps de travail, au temps de repos et à l'astreinte pour les techniciens du Département Equipement.

Cette note de service de 12 pages qui impacte le temps de travail et les conditions de travail de nos collègues techniciens du Département Equipement doit être, selon nos analyses, présentée et débattue en séance plénière du CHSCT et du Comité d'Entreprise.

Nous vous demandons de repousser toutes les réunions de présentation programmées aux personnels concernés et la mise en place de cette note de service après la tenue des débats dans les réunions plénières du CHSCT et du Comité d'Entreprise.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos sincères salutations.

Eric PIZZORNI

Patrick HOFMAN

Copie : Patrick BOCCARDI, Ghislaine BAILLEMONT

SECTION PROFESSIONNELLE AUTOROUTES

15, RUE DE LONDRES - 75009 PARIS
TEL. : 01 . 55 . 31 . 76 . 76 / FAX : 01 . 55 . 31 . 76 . 33 / 32
E - MAIL : semca@cgcbtp.com